



Conférence débat Sport et développement durable

CROS Midi-Pyrénées - Mardi 28 février 2012

La Stratégie Nationale De Développement Durable du Sport SNDDDS



Le développement durable

- De façon unanime, le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

(Rapport Brundtland, 1987)

- 4 sphères : → social,
 - économique,
 - environnementale
 - gouvernance.





Mission du Ministère des sports et de ses services déconcentrés

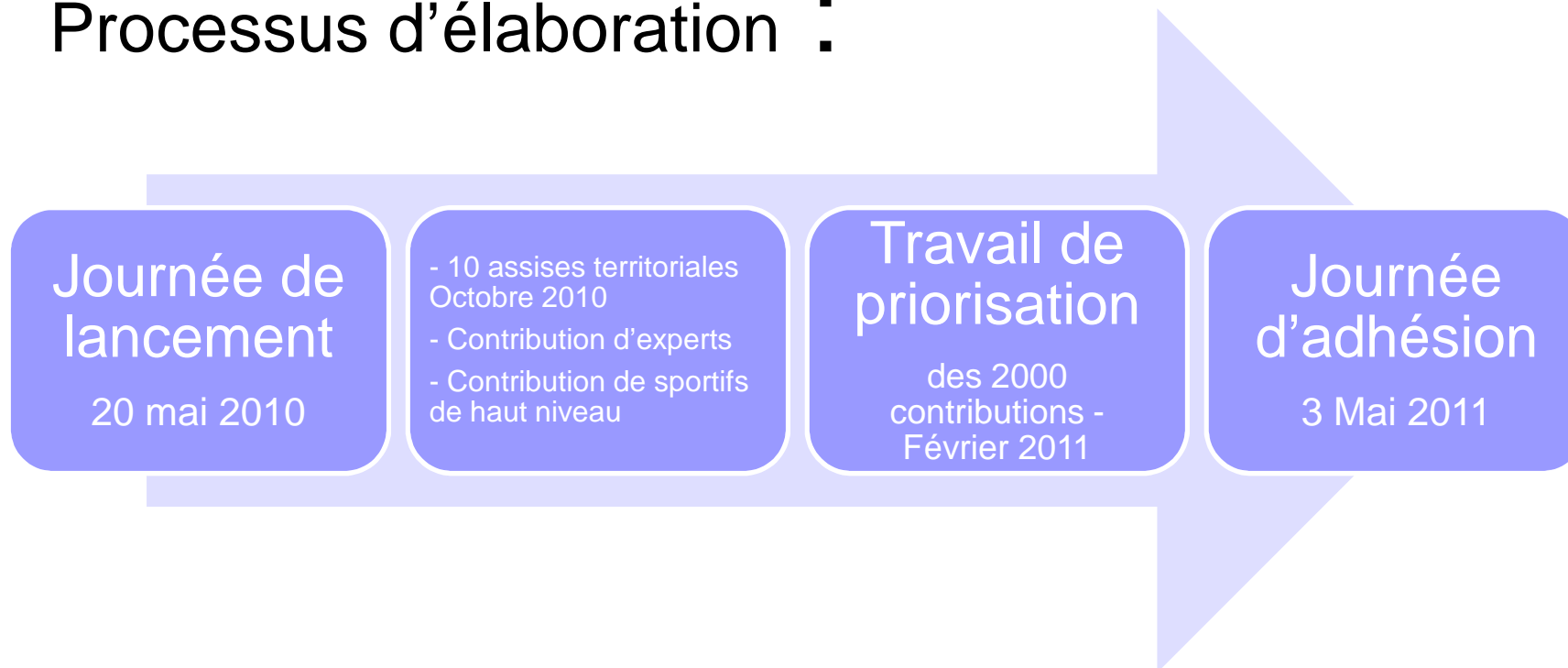
Inciter et accompagner tous les acteurs du sport (Mouvement sportif, organismes privés, services déconcentrés, établissements publics, Collectivités, Etat) à prendre en compte le principe du développement durable dans leurs stratégies et leurs politiques.

Les leviers

- **La Directive Nationale d'Orientation**
- **Le Centre National de Développement du Sport (éco-conditionnalité)**
- **Les plans de développement des CROS et CDOS**
- **Les Plans de développement des ligues et comités régionaux**
- **Le projet de club**
- **La mise à disposition d'outils**



Processus d'élaboration :



**Une stratégie nationale partagée
de développement durable du sport**



Les 9 défis :

- DÉFI 1 Consommation et production durables
- DÉFI 2 Éducation, formation et recherche
- DÉFI 3 Gouvernance
- DÉFI 4 Changement climatique et énergies
- DÉFI 5 Transport et mobilité durable
- DÉFI 6 Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles
- DÉFI 7 Santé et développement durable
- DÉFI 8 La responsabilité sociale
- DÉFI 9 Défis internationaux en matière de développement durable



DÉFI 1 Consommation et production durables

Accompagner les acteurs à consommer et produire durablement

Les chantiers structurants :

- Accompagner l'éco-conception des produits et équipements sportifs, à partir de la réalisation d'Analyses de Cycle de Vie ;
- Orienter le choix des consommateurs vers des produits à moindre impact environnemental en soutenant l'affichage environnemental du matériel sportif ;
- Faciliter la mise en place de filières de collecte, de réutilisation et de recyclage.



DÉFI 2 Éducation, formation et recherche

Sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs du sport au développement durable et faciliter le partage des bonnes pratiques

Les chantiers structurants :

- Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les diplômes du ministère des Sports ;
- Inciter à l'intégration de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les formations universitaires du secteur sportif ;
- Sensibiliser l'ensemble des intervenants du sport fédéral au développement durable ;
- Renforcer le centre national de ressources et d'expertise sur le sport et le développement durable.



DÉFI 3 Gouvernance

Poursuivre la stratégie ministérielle du développement durable du Ministère des Sports

Les chantiers structurants :

- Mettre en oeuvre une démarche de progrès permettant de réduire l'impact carbone du Ministère, des services déconcentrés et des Établissements ;
- Sensibiliser l'ensemble des agents du Ministère, des services déconcentrés et des établissements aux principes du développement durable et aux bonnes pratiques ;
- Mettre en oeuvre une politique d'achats éco-responsables.

Favoriser la mise en oeuvre de démarches de développement durable par les organisations sportives, dans une dynamique de gouvernance partagée

Les chantiers structurants :

- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des aides apportées par l'État ;
- Favoriser l'intégration du sport dans les stratégies de développement durable des territoires ;
- Mettre à disposition des acteurs du sport des outils favorisant la mise en oeuvre de démarches de développement durable.



DÉFI 4 Changement climatique et énergies

Poursuivre les efforts d'optimisation de la demande en transport, pour réduire les émissions de GES, en modifiant l'organisation de la pratique sportive

Les chantiers structurants :

- Développer et mettre à disposition des acteurs un outil d'optimisation des transports ;
- Promouvoir les évolutions des règlements des fédérations.

Contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale des infrastructures, y compris durant leur utilisation

Les chantiers structurants :

- Lancer une analyse relative à la performance énergétique du parc des équipements sportifs ;
- Réduire l'impact environnemental des magasins de sport ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrages (guide d'application du référentiel HQE).



DÉFI 5 Transport et mobilité durable

Favoriser l'utilisation de modes de transports à moindre impact

Les chantiers structurants :

- Développer une méthodologie « Plans de Déplacement Sport » (PDS) à destination des fédérations dans un cadre territorial ;
- Inciter les organisateurs d'événements sportifs à la définition de programmes d'action « transports durables » ;
- Faciliter l'utilisation des modes de transport alternatifs en développant des sites web d'information et/ou des partenariats avec les opérateurs de transport



DÉFI 6 Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Engager le monde sportif dans la conservation et la gestion durable de la biodiversité

Les chantiers structurants :

- Favoriser les partenariats entre le monde sportif et les acteurs de l'environnement (sportif acteur de la gestion durable) ;
- Généraliser la mise en oeuvre d'un volet biodiversité dans les règlements fédéraux DD ;
- Promouvoir l'intégration des clubs sportifs dans la gestion des espaces protégés.



DÉFI 7 Santé et développement durable

Promouvoir l'approche Sport santé/bien-être

Les chantiers structurants :

- Renforcer la place de l'éducation physique dans les plans nationaux de santé publique ;
- Référencer l'engagement des acteurs du sport sur les thématiques de santé ;
- Renforcer la prise en compte de la santé des pratiquants (santé dans le sport)



DÉFI 8 La responsabilité sociale

Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect de la personne

Les chantiers structurants :

- Accompagner le mouvement sportif dans la lutte contre les discriminations ;
- Développer les pratiques sportives au sein des clubs pour tous les publics et tout au long de la vie ;
- Développer la politique de gestion du supportérisme.

Favoriser l'utilisation du sport comme source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel

Les chantiers structurants :

- Intégrer les acteurs du sport dans les politiques locales d'insertion sociale ;
- Analyser l'offre et la demande en termes d'animation et d'équipements sportifs
- Améliorer l'intégration du sport dans le parcours éducatif ;
- Promouvoir l'engagement citoyen comme source d'épanouissement et de développement personnel.



DÉFI 9 Défis internationaux en matière de développement durable

Concevoir les événements sportifs de manière responsable et utiliser les grands événements internationaux comme moteur d'innovation et comme vitrine du savoir-faire français

Les chantiers structurants :

- Participer aux travaux normatifs internationaux sur l'éco-conception des événements (ISO20121) et préparer les acteurs français à l'intégration de cette norme ;
- Favoriser les démarches de développement durable ambitieuses et innovantes dans la candidature et l'organisation des grands événements sportifs en France ;
- Inciter les organisations internationales à adapter leur cahier des charges ;
- Inciter et accompagner à l'éco-conception de l'ensemble des événements.



Appel à projet CNDS 2012

Soutenir **les projets remarquables, innovants et transférables** en matière de développement durable

Favoriser et soutenir **les événements écoresponsables**



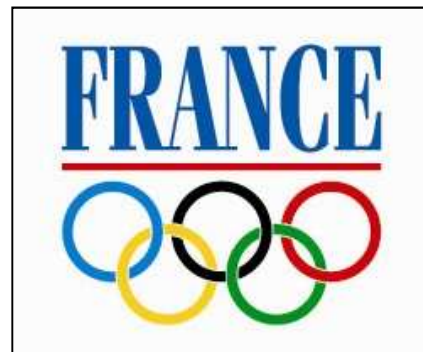
Les ressources

Documents disponibles sur le site du ministère
www.sports.gouv.fr
rubrique « acteurs du sport/ sport durable ».

Renseigner son expériences et outils SDD
www.sports.gouv.fr
rubrique « acteurs du sport »



*Développement durable,
le sport s'engage[®],
la force d'un label
partagé dans notre territoire*





La Charte du sport pour le développement durable : 8 engagements

1. Gouvernance du sport et contribution aux politiques de développement durable,
2. Contribution à l'éducation et la formation au développement durable,
3. Cohésion sociale et solidarité,
4. Santé,
5. Lutte contre les changements climatiques,
6. Protection et valorisation des lieux de pratique,
7. Prise en compte de l'environnement dans la réalisation et l'utilisation des équipements, des manifestations et des matériels,
8. Contribution à une économie durable, à la solidarité sportive et à la paix dans le monde.

La Charte du Sport Français pour le développement durable a été officiellement adoptée le 2 juillet 2008 et signée par l'ensemble des présidents des fédérations membres du CNOSF lors de l'assemblée générale du 19 mai 2009.



Le label « développement durable, le sport s'engage® »

- Le label permet de mettre en avant la qualité des actions entreprises en matière de développement durable dans le sport.
- Il souligne l'exemplarité de la démarche de son titulaire par rapport à « l'Agenda 21 du sport français » et à la « Charte du sport pour le développement durable ».
- Il peut être attribué aux personnes morales :
 - ◆ associations et structures sportives affiliées à une fédération membre du CNOSF,
 - ◆ collectivités territoriales (conjointement avec une structure affiliée à une fédération membre du CNOSF, ou avec un CDOS, un CROS ou un CTOS),
 - ◆ ONG et structures non affiliées (conjointement avec une structure affiliée à une fédération membre du CNOSF, ou avec un CDOS, un CROS ou un CTOS), sous réserves de l'accord préalable du CNOSF.

Le label « développement durable, le sport s'engage® »

- Pour l'obtenir, le candidat doit contribuer à la mise en œuvre d'au moins quatre des huit objectifs de la Charte du sport pour le développement durable et prendre obligatoirement en compte la gouvernance.
- Le label est attribué au titulaire pour l'action (ou les actions) proposée(s) dans la demande. Il est attribué pour l'année au cours de laquelle il est demandé (ou de l'année de l'action si elle a lieu à une date ultérieure).





Les ressources

- Le guide pratique de demande de label,
 - le formulaire de candidature,
 - le dossier d'évaluation et
- la fiche de compte-rendu de l'action labellisée sont disponibles sur le site du CNOSF franceolympique.com
 - rubriques « Activités », « Sport et Territoires », « Environnement et Développement Durable », « Demande de label Sport et Développement Durable »



Merci de votre attention

